Envoyé en préfecture le 25/04/2025
Reçu en préfecture le 25/04/2025
Publié le
ID : 038-213803570-20250425-DEL202528FRELO-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 23 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf avril, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le vingt-six mars deux milles vingt-cinq se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Maire.

PRESENTS : Magali GUILLOT, Pascal CROIBIER, André GUICHERD, Sylviane TURCHETTI, Frédéric DUMOUCHEL, Thierry VERGER, Murielle SALCEDO, Bertho MAYETTE, Michaël BUISSON-SIMON, Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Corinne GALLIEN, Christiane GAUTHIER MEYER, Marie Pierre MANGE.

ABSENTS : Arnaud MARTINEZ

POUVOIRS : Christophe MASAT donne pouvoir à Isabelle FAYOLLE, Geneviève FOUGERONT donne pouvoir à Christiane GAUTHIER MEYER, Nathalie GARCIAU donne pouvoir à Pascal CROIBIER, Alexandre MOUGIN donne pouvoir à Magali GUILLOT, Virginie DUCHEMIN donne pouvoir à Frédéric DUMOUCHEL, Serge ARGOUD donne pouvoir à Thierry VERGER.

Secrétaire de séance : Christiane GAUTHIER- MEYER

Nombre de conseillers
En exercice : 21
Présents : 14
Votants : 20

DEL 2025 28 Convention pour l'intervention de l'association biodiversité nature en Val d'Huert dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique

Madame le Maire présente la convention pour la lutte contre les frelons asiatique.

Afin de lutter contre l'invasion du frelon asiatique, il convient d'avoir un référent pour assurer le piégeage de printemps et le suivi des nids primaires de mars à juin et de fin de saison. Et répondre à toute question sur le sujet.

Ci-joint en annexe le modèle de la convention.
Le coût pour la commune serait de 430€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité des membres présents ou représentés, Madame le Maire à signer la convention pour la lutte du frelon asiatique

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 24 avril 2025 ;

Le Secrétaire,

Christiane GAUTHIER

Le Maire,

Magali GUILLOT